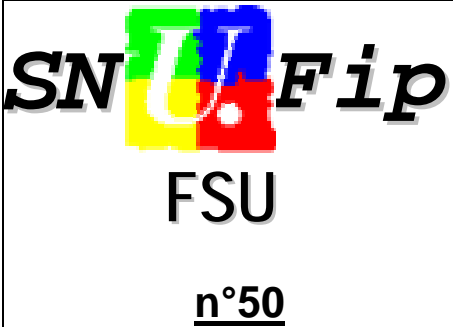
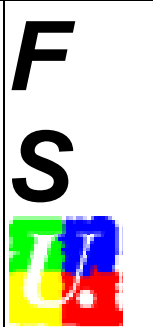


SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Finances Publiques

	<p align="center">Secrétariat national : Richard MARIN 01.44.50.49.43 & Isabelle POUZOLS 01.44.50.45.88 SNUFIP-FSU 24, rue de Campo Formio 75013 Paris sdt.752@dgfip.finances.gouv.fr Accès site intranet Magellan Paris via pratique /syndicats/SNU-FIP Accès Internet : http://snufip.free.fr</p>	
---	--	---

Des pistes alternatives avec le SNUFIP-FSU

Le SNUFIP vous propose son analyse, ses réflexions pour vous convaincre qu'il est possible d'agir.

Son analyse se fonde sur des sources qui peuvent être débattues, mais elle démontre qu'il est possible et nécessaire de faire autrement, à propos du pouvoir d'achat, des emplois, du financement des retraites, que les mauvaises recettes que proposent le gouvernement, l'UMP et le MEDEF.

Prenez le temps de les lire. Ce débat que nous lançons est le vôtre, faites le vivre autour de vous.

Notre démonstration s'appuie sur des chiffres, la plupart datant de 2007 car il y a toujours un décalage de deux ou trois ans dans les publications des chiffres d'études produits par l'Insee ou d'autres organismes.

Nous relatons également les commentaires de supporters du capitalisme qui confirment nos analyses.

L'historique:

Au début des années 1980, il y a eu un changement de la répartition de la croissance et de la valeur ajoutée qui s'est fait au profit du capital, par la suite cette répartition s'est poursuivie en défaveur des salariés.

En vingt ans, la part des salaires (masse salariale) dans le PIB français a été diminuée de 9,3 %, ce qui correspond pour une seule année à plus de 100 milliards d'€ transférés en partie vers le capital.

Le PIB de la France s'élevait à près de 1 800 milliards d'€ (2007) et 1 950 milliards d'€ en 2009.

La part salariale en France, en Europe et dans les pays du G7 dans la valeur ajoutée des entreprises

Années		1960	1982	2006	Baisse de la Part salariale différence entre années 2006-1983	différence entre années 2006-1960
France	Entreprises non financières*	69,5%	74,2%	65,8%	-8,4%	-3,7%
France	Ensemble de l'économie	62,4%	66,5%	57,2%	-9,3%	-4,1%
Europe	Ensemble de l'économie	63,2%	66,3%	57,7%	-8,6%	-5,5%
G7	Ensemble de l'économie	66%	67,3%	61,5%	-5,8%	-4,5%

Sources : Insee, Commission européenne, FMI

* l'Insee calcule différemment, à partir de la valeur ajoutée des entreprises non financières au lieu du PIB.

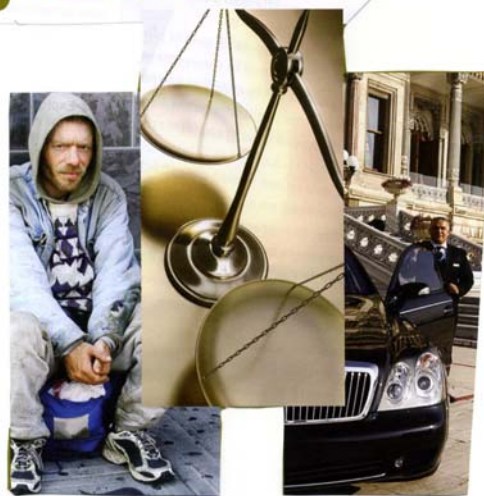
Sommaire :

Pages 1 et 2 : des pistes alternatives avec le SNUFIP-FSU

Page 3 : contre la PFR et la nouvelle politique des rémunérations.

Page 4 : le gouvernement doit revoir son plan de financement des retraites, la gabegie du gouvernement n'a rien d'un plan d'austérité, grève du 27 avril, bulletin d'adhésion

**Les richesses
ça se partage!**
**une question
syndicale**



Les revenus des plus riches ont explosé

La moyenne des très hauts revenus a augmenté «plus rapidement que celle de l'ensemble de la population».

Les revenus déclarés par le 0,01% des plus aisés, ont augmenté de 40% sur 4 ans.

En 1987 le **CAC 40 naît**, son indice égalait 1 000 pts.

En 2010, il fluctue, autour de 4 000 points.

Le patrimoine des actionnaires des entreprises du CAC 40 a été multiplié par quatre.

Sur les dernières années ceux-ci ont reçu près de 40 milliards d'€ de dividendes annuellement.

En 2009, année de récession, le CAC 40 a engrangé 47 milliards d'€ de profits dont, **35 milliards seront reversés sous forme de dividendes.**

L'Insee dans une étude intitulée "les revenus et le patrimoine des ménages" portant sur la période 2004-2007 conclut à l'accroissement des inégalités.

Mauvaise répartition des richesses :

La frange du **1% la plus riche de la population** perçoit 5,5% des revenus d'activité, 32% des revenus du patrimoine et **48% des revenus exceptionnels déclarés**

Bouclier fiscal le gouvernement protège les riches

99% des sommes restituées vont aux redevables de l'ISF.

Le coût pour l'Etat a été de **585,6 millions d'euros**. Au total, 16.350 contribuables ont bénéficié pour leurs revenus de 2009 du bouclier fiscal.

- 53% des bénéficiaires ne sont pas assujettis à l'ISF, ils ont été remboursés au titre du bouclier de **4,8 millions d'€, soit en moyenne 565 € par contribuable.**

les 47% autres bénéficiaires sont redevables de l'ISF et touchent 99% des sommes remboursées, soit en moyenne **75.674 € par contribuable.**

Moins d'un millier perçoit près de 63% du montant total, soit un chèque moyen de 376.000 €.

L'UMP continue de défendre ce dispositif fiscal pourtant très injuste.

Les supporters du système capitaliste confirment notre analyse :

La Banque des règlements internationaux note en juillet 2007 que : *La part des profits est anormalement élevée à présent (et la part des salaires anormalement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'ont pas de précédent dans les quarante-cinq dernières années »*

Alan Greenspan, ancien directeur de la Réserve fédérale américaine livre ses inquiétudes (Financial Times du 17/9/07).

« J'ai attendu et j'attends encore quelque normalisation dans le partage du profit et des salaires » car « **la part des salaires dans la valeur ajoutée est historiquement basse, à l'inverse d'une productivité qui ne cesse de s'améliorer.** »

Or « **ce découplage entre faibles progressions salariales et profits historiques des entreprises fait craindre (...)** une montée du ressentiment, aux Etats-Unis comme ailleurs, contre le capitalisme et le marché ».

Le FMI en avril 2007 dans "World Economic Outlook" écrit : "**la part des salaires dans les pays développés**

a baissé en moyenne de 7 points depuis le début des années 1980 ce recul étant plus marqué dans les pays européens.

La commission européenne fait le même constat dans son rapport annuel de 2007 sur l'emploi en Europe : "*après avoir culminé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la part des revenus du travail a commencé à baisser dans la plupart des états membres de l'union européenne et se situe actuellement à des niveaux historiquement bas*".

Cette répartition des richesses doit être au cœur de la discussion !

Pour le SNU-FiP FSU Le débat des réformes des retraites, de la sécurité sociale et du pouvoir d'achat doit porter sur l'usage de ces 9,3% !

Ce sont plus de 100 milliards d'euros qui sont pris chaque année sur la part du travail (les travailleurs) et transférés vers le capital,

Cet argent correspond à une dizaine de fois le déficit de la Sécu ou cinq fois celui des retraites.

Si cet argent était payé sous forme de salaires et donc de cotisations sociales supplémentaires, il y aurait une augmentation du pouvoir d'achat, moins de chômeurs et une absence de déficit dans les caisses de la protection sociale.



Peu de chefs d'entreprise se plaignent de la charge que représentent les versements de dividendes.

Payer des salaires, hormis ceux des traders (2 milliards pour 2009) ou des dirigeants, c'est douloureux, mais en quoi verser des dividendes, serait plus aisé.

Y a-t-il un risque pour la compétitivité ?

Si on modifie la répartition des richesses, il faut que la répercussion de la hausse des salaires ne se fasse pas sur les prix mais au détriment des revenus financiers.

Il y a donc une solution possible.

Pour le SNUFiP- FSU la croissance doit être fondée sur une demande salariale plus stabilisée, sur un profit adéquat à l'investissement mais non pour gonfler et distribuer plus de revenus financiers.

A l'intérieur de la masse salariale, les clefs d'évolution doivent suivre l'augmentation du nombre de retraités, l'augmentation des dépenses de santé,

A quel titre la croissance des dépenses de santé serait-elle plus blâmable, pour le bien-être de nos citoyens et de notre société, que la progression des dépenses de téléphonie ou d'aliments pour chiens, par exemple ?

Il s'agit bien de faire un autre choix de société, plus juste, plus social, qui ait du sens.

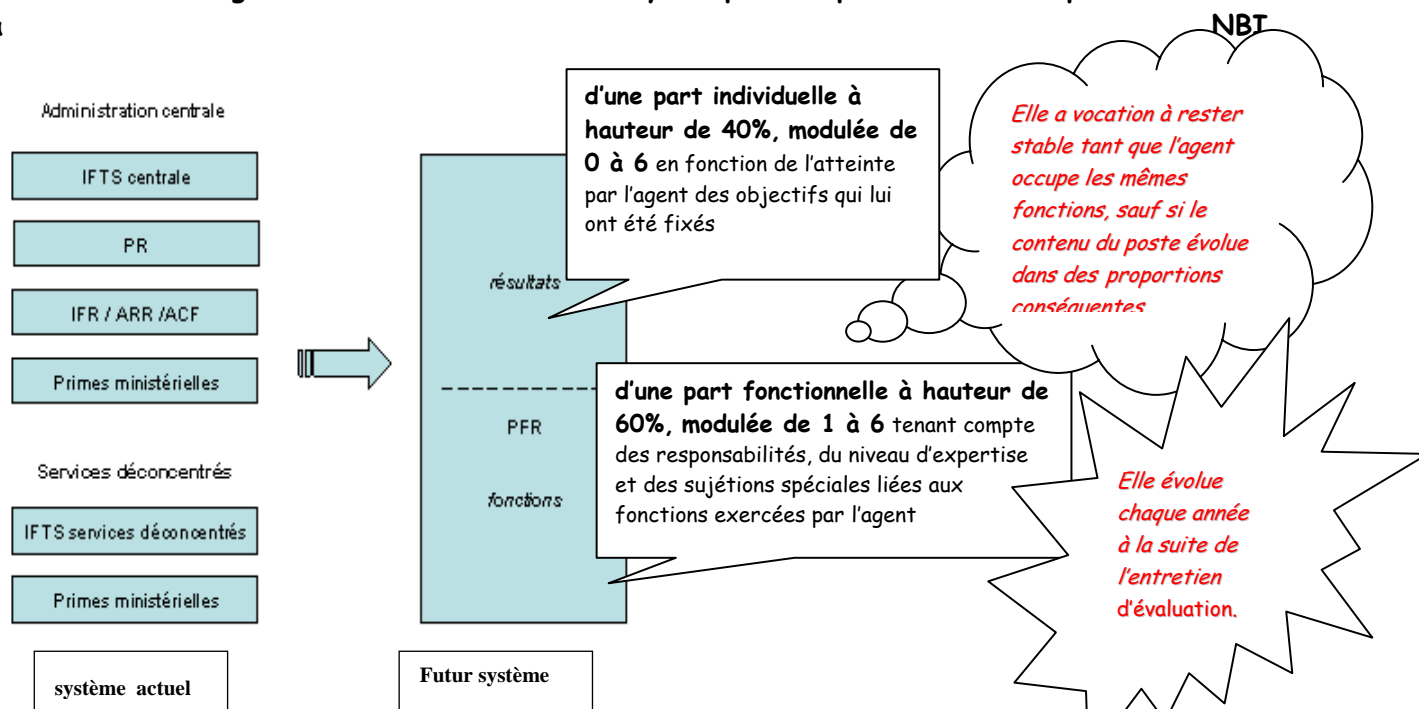
Contre la PFR et la nouvelle politique de rémunération

Il y a urgence, signez la pétition du SNU-FiP-FSU !

Déjà plusieurs milliers de signataires, mettons la pression pour demander le retrait de la Prime de Fonctions et de Résultats!

Le SNUFIP revendique l'harmonisation des primes et la transparence, avec la PFR ce sera l'inverse.

Le dispositif devrait toucher l'ensemble des fonctionnaires au 1^{er} janvier 2012. La PFR se substituera aux régimes indemnitaires existants y compris les primes informatiques et à terme la



Gros dangers :

Une garantie individuelle de rémunération ne sera mise en œuvre que l'année de l'entrée en application de la PFR (circulaire du 14/04/09) .

Vous ignorez vos futurs revenus.

Les primes représentent aujourd'hui une grosse part de nos revenus.

D'une année sur l'autre vous pourrez voir vos revenus diminuer de façon très importante.

Cela fera baisser votre retraite (la retraite additionnelle, la NBI, l'IMT).

Atteinte des objectifs, quoi de plus vicieux ?

On voit déjà les dégâts que cela entraîne chez les inspecteurs chargés de poursuite. Avec les diminutions d'emplois et les réformes permanentes, menées au pas de charge et souvent mal maîtrisées, comment atteindre les objectifs ?

En cas de maladie, comment cela se passera-t-il ?

Absence de transparence et de contrôle :

Qui peut croire, que l'individualisation indemnitaire favorisera la transparence des rémunérations ?

A enveloppe budgétaire constante introduire la modulation des primes c'est donner plus à Pierre à condition de déshabiller Jacques et Paule.

Autre risque possible : pour augmenter l'enveloppe des primes le gouvernement figerait les salaires indicés.

C'est à dire qu'on déshabille tout le monde en bloquant les salaires et on abonde l'enveloppe des primes, de ce qui n'a pas été distribué en salaires.

Cela mènera à une grande différenciation du niveau de rémunération à indice et grade égal.

Attribution des fonctions au profil ?

En cas de mutation, de temps partiel, de changement de service, comment cela se passera-t-il ?

Le dernier arrivé aura-t-il la fonction la moins cotée ?

Quels recours pour contester une injustice ?

Prenons l'exemple des Finances avec le barème 2009.

On pourrait voir les cas extrêmes entre un attaché des services déconcentrés placardisé et modulé 1 en part fonctionnelle et 0 en part individuelle qui toucherait une PFR de 3 000 € et un super « attaché » qui **percevrait une PFR annuelle de 30 000 €.**

Le gouvernement doit revoir son plan de financement des retraites.

Le sommet social s'est ouvert dans un contexte de crise économique et sociale qui perdure.

Les annonces du gel des dépenses publiques, véritable plan d'austérité vont donner un nouveau coup d'accélérateur à une politique déjà massivement destructrice d'emplois, notamment publics, aggraver le chômage et détériorer la situation des salariés.

Dans ce contexte de difficultés majeures pour nombre de salariés, de retraités, de chômeurs et de jeunes, ce sont l'éducation, la santé et la protection sociale qui vont une fois de plus être sacrifiées.

Le risque est grand de voir remises en cause des mesures pour l'emploi, arrachées par l'action syndicale, et qui concernent des centaines de milliers de personnes.

Avec l'appauvrissement des services publics, l'étranglement des budgets sociaux, le gouvernement assume son choix de renforcement des inégalités sociales, alors que les banques, sauvées par les milliards qui ont creusé les déficits, en ont profité pour spéculer et faire payer aujourd'hui la crise au peuple Grec, avec un risque d'extension au reste de l'Europe.

Il faut impérativement développer une politique ambitieuse de développement, créatrice de richesses et alimentant la sécurité sociale, qui favorise la création d'emplois respectueux de l'environnement dans tous les secteurs, qui investisse dans la recherche et l'éducation. Le gouvernement doit renoncer dans la Fonction publique à la suppression d'un fonctionnaire sur deux.

Des mesures urgentes doivent être annoncées pour améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés.

La FSU réaffirme son exigence de suppression du bouclier fiscal. Cela passe aussi par une remise en cause des dogmes du marché, une lutte efficace contre la spéculation et une profonde réorientation de la politique économique et financière européenne.

En ce qui concerne les retraites, la FSU continue à porter dans le débat public et auprès du gouvernement ses propositions pour garantir le système des retraites par répartition, avec des financements permettant un haut niveau de retraites pour tous. Elle continuera à s'opposer au déplacement de l'âge légal de la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation, et à défendre le Code des pensions dans la Fonction Publique.

C'est dans ce contexte et pour peser sur les choix à venir que la FSU appelle les personnels de la Fonction publique, l'ensemble des salariés, retraités et chômeurs à participer massivement à la journée de grèves et de manifestation du 27 mai.

Retraites, fonction publique solidaire du privé

La CNRACL qui finance les retraites des agents de la FPTerritoriale et de la FPHospitalière est en bonne santé financière. Elle contribue depuis des années à compenser les déficits d'autres régimes. Le montant des compensations prélevées par l'Etat sur cette caisse pour financer les autres régimes de retraites (dont celles du privé) - de 1974 à 2007 - se monte à 56 milliards d'euros. En 2008, ce régime a été encore excédentaire : les cotisations s'élevant à 15,1 milliards d'euros pour des prestations se montant à 12 milliards d'euros, ce qui a permis à l'Etat de ponctionner 2,5 milliards d'euros !

Mieux partager les richesses produites

Pour la retraite à 60 ans à taux plein

Basée sur 75 % des 6 derniers mois
Retour aux 37,5 annuités de cotisation



FSU

La gabegie du gouvernement n'a rien d'un plan d'austérité.

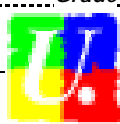
Après un coûteux voyage à Haïti (116 000 € en jet privé de la compagnie hollandaise Solid' Air) le ministre Alain Jouyandet a recidivé. Pour son voyage en Martinique, il a utilisé un Falcon 7X loué à la compagnie portugaise Masterjet alors que des avions mis à disposition du gouvernement étaient disponibles à l'Ettec (ex GLAM) à des tarifs moins élevés que ceux des compagnies privées.

Un autre ministre Christian Estrosi a loué un jet privé à la société Dassault, pour 138 000 €. L'objet du voyage : un pot à l'Elysée.

Bernard Kouchner et Frédéric Mitterrand, eux aussi, ont utilisé des avions privés.

Le système capitaliste ne fonctionne pas seulement par l'exploitation et l'oppression mais aussi par l'adhésion de la plupart au système qui les exploite, les spolie et les opprime. Il fonctionne à l'aliénation psychologique et morale, entretenue par des espérances de succès individuel souvent fallacieuses.

Demande d'adhésion à retourner au SNUFiP-FSU 24 rue DE CAMPO FORMIO 75013 Paris -

Nom :	prénom :	Tél. :
Adresse	66 % de votre cotisation est déduit de l'impôt sur le revenu	
Service :	Grade	temps partiel :
J'adhère au SNUFiP-FSU		signature :

